



COMPTE RENDU du conseil exécutif de l'AFELC-UQAM tenu le samedi 16 mai 2020 à 20h00 en téléconférence

Contexte : Il ne s'agit pas ici d'un procès-verbal ou d'une réunion formelle, mais nous avons cru bon de nous doter d'un compte rendu à des fins de pérennité et de transparence. La rencontre s'est déroulée via téléconférence puisque l'UQAM est fermée suite aux décisions du gouvernement provincial dans la foulée de la pandémie du Coronavirus.

Ouverture de l'appel à 20h00

Roxanne : Je vous ai transféré le message de Shayna, tantôt Amanda et Félix n'étaient pas là, mais j'imagine que Julien en a parlé à Amanda un peu. Les options sont 1 : de ne rien faire avec notre forfait et on prend le chèque directement, 2 : on refuse le chèque mais que ça coûte moins cher aux membres l'année prochaine mais que ça augmente l'année suivante ou 3 : on ajoute des services pour que la diminution soit moins grande. Mais dans tous les cas, ça risque de diminuer peu importe ce qu'on fait.

Julien : Quand j'ai présenté les trois options à Amanda tantôt, elle a soulevé un très bon point et c'est que l'ASEQ reçoit l'argent directement de nos membres et pas de nous. Alors si on prends le chèque, malgré toutes nos tentatives de redonner l'argent à nos membres, ça sera jamais autant efficace que de simplement ne pas l'encaisser et laisser l'UQAM les facturer beaucoup moins l'année prochaine. Mais on était aussi d'accord avec l'idée que d'ajouter des services à distance avec l'option à 7.75\$. Même si on sait que dans le future, la facture totale allait surement augmenter, les services à distance c'est une bonne idée, surtout dans une période comme celle dans laquelle on vit actuellement.

Émy : Je suis d'accord avec ce que t'amène, je veux pas qu'on ait l'air de se mettre de l'argent dans nos poches, mais comme Shanya disait, on peut facilement mettre l'argent du chèque dans le financement des projets, mais c'est une bonne idée d'ajouter en effet le service à 7.75\$.

Par contre je pense que c'est pas une bonne idée de laisser directement le remboursement tomber dans les poches des membres parce que ça serait en quelque sorte juste repousser à plus tard les problèmes où il y aurait des membres en première année qui auraient une mauvaise surprise en voyant leur facture augmenter drastiquement l'année suivante. C'est dans ce sens là que je doute que ça soit la meilleure option.

Roxanne : Moi aussi je suis d'accord que l'argent devrait aller 100% aux membres, mais moi je pense que ce qu'on peut faire c'est prendre les deux services à distance pour l'été seulement ça permettrait d'éponger jusqu'à 10\$ par membre sur le 32\$ que nous redonnera la baisse et ça quitte à lâcher un service à l'automne pour ne pas faire augmenter les frais en flèche. Pis on pourrait aussi ramasser le chèque et demander à Alain de faire des chèques à chaque membre. Moi je pense qu'on devrait prendre les deux services et leur envoyer l'argent soit par chèque ou juste dans le financement des projets.

Marie : Quand elle nous expliquais ça le fait de juste nous donner un chèque, moi je me mettais à la place de quelqu'un qui a payé ses assurances et je trouverais ça plate que ça revienne à tous les membres de l'afelc alors que c'est mon paiement à moi et que c'est pas tous les membres qui l'ont payé ça. Je me demande aussi si on prends les services additionnels et que ça coûte plus cher par session, est-ce qu'il resterait de l'argent de ce qui nous reviendrait dans le fond?

Roxanne : Je pense pas qu'elle a fait les calculs pour ça, mais je pense que non, même que ça reviendrait à plus cher si on prends tous les deux services additionnels. Même que ça remonterait encore plus l'année suivante et que ça ça serait difficile à justifier aussi que les services changent et que les prix varient beaucoup alors qu'on a pas fait d'AG pour consulter nos membres.

Julien : Je voulais dire dans tous les cas que dans les statuts et règlements, les subventions accordées aux projets sont limités par un certain pourcentage à chaque année pis je pense pas que le fait de recevoir de l'argent de la part de l'ASEQ ça compte comme un revenu qui fasse augmenter la portion d'argent qu'on va pouvoir mettre dans le financement des projets. Et si je me souviens bien, Shanya parlait de 37000\$ pour le chèque et environs 32\$ de retour sur la facture de tous les membres et 7.75\$ ensuite pour le programme d'aide à distance. Donc si on dit qu'on voudrait prendre la diminution de la facture de chaque membre et qu'en plus on prends le service supplémentaire, il reste quand même de l'argent qui revient directement aux membres et ils et elles ont un service en plus. Et c'est sur qu'il faudrait l'expliquer aux nouveaux et nouvelles, mais il y a quand même l'intérêt d'avoir plus de services pour pouvoir dire à nos membres qu'on ne fait pas rien rien avec l'argent qu'ils versent là dessus. En plus du fait que nos revenus ne peuvent pas provenir de n'importe où si on regarde les dispositions financières dans les statuts et règlements. De plus, je pense pas que de demander à Alain en début de session de faire pleins de chèques pour rembourser nos membres ça soit une bonne idée. Je pense qu'on va devoir expliquer à nos membres ne serait-ce qu'avec des vidéos de l'AFELC

avec Amanda ou avec Roxanne comme on veut, mais leur expliquer pourquoi est-ce que le prix a descendu ou bien augmenté.

Émy : Moi j'étais du même avis que Julien au sujet des chèques, je pense pas que c'est une bonne idée. Mais ajouter des services je suis partante. C'est aussi important de garder en tête que de se dire de vouloir retourner tout l'argent, c'est pratiquement impossible avec les membres qui ont déjà payés qui sont plus membres ou les nouveaux et nouvelles et etc. Je voulais aussi dire que j'ai fait les deux derniers comités de financement de projets et je pense que ça serait là où ça serait le plus apprécié de la part des membres, parce qu'après chaque comité de subvention, il y a toujours des membres qui viennent nous voir pour nous demander pourquoi est-ce qu'on a pas financé leur projet ou pas assez et la seule raison qu'on peut leur donner c'est qu'on avait moins d'argent que l'année passée, alors je pense que ça serait la meilleure manière de retourner l'argent aux membres.

Roxanne : Premièrement, je suis pas certaine des chiffres, mais c'est important de se rappeler que si on fait rien du tout, l'an prochain, il y aura une baisse de 32\$ par membre sur leur facture juste à cause des services qui ont été moins en demande. Et donc en plus de ça, si on redistribue le 37000\$, ça revient à 21 et quelque par membre. Ensuite, les chiffres pour la PAÉ pour l'été ça serait 1 et quelque et 7 et quelque pour l'autre, donc ça remonte à 8 et quelque pour l'été dont il resterait 10\$ par membre pour l'été, et comme Julien dit on pourrait le mettre de côté pour que l'année prochaine ça monte moins vite leur facture. Et là l'année prochaine il faut décider si on garde la PAÉ et le service de télémédecine qui coûtent respectivement 7.75\$ et environs 58\$ pour toute l'année. Ce qui ferait une augmentation au final si on ajoutais ces deux services là même l'année qui arrive et qui sait pour l'année suivante! Donc je pense que ce qu'on pourrait faire, c'est prendre les deux services cet été et ne pas prendre la télémédecine l'année prochaine ou bien si on voit que c'est tellement important et on accepte l'augmentation.

Amanda : Je pense que le télémédecine, c'est important tant et aussi longtemps qu'on est en confinement.

Julien : Moi je pense que je ne serais pas à l'aise de justifier une hausse de 50 quelque dollars sans consulter les membres en assemblée générale. Donc oui l'idée de Roxanne de prendre les services pour cet été comme un peu en test, je pense que c'est bon pour justement essayer ces formules là et si on aime ça, prochaine AG on demande à nos membres de se prononcer là dessus. Mais l'enjeu c'est que Shanya voudrait avoir une réponse d'ici deux semaines pour toute l'année et donc on pourra pas avoir d'assemblée générale d'ici là et il va falloir quand même décider, alors j'irais dans le sens de la première proposition de Roxanne.

Marie : Je suis totalement d'accord avec la proposition aussi, mais je sais pas à quel point est-ce que les gens vont utiliser les nouveaux services si on les ajoutent.

Émy : Moi je pense qu'ajouter les services ça serait une très bonne idée, parce que malheureusement c'est pas tout le monde qui peut avoir un rendez-vous avec un médecin. Mais si le problème c'est est-ce que les membres vont l'utiliser, je suis certaine que si on fait des vidéos pour informer, c'est sur que certaines personnes vont en profiter.

Rozanne : Surtout que l'ASEQ est vraiment bonne pour nous faire des documents d'information et des plans de communications. Si on le garde pour toujours par contre ce service là, ça va revenir à beaucoup d'argent de plus par personne et c'est fort probable qu'en AG il y en ait qui soit pas content.e.s et que probablement qu'il y a beaucoup de médecins qui offrent déjà ce service là donc c'est sur que c'est important, mais est-ce que la majorité des gens en AG voteraient pour ça je pense pas.

Marie : Mais je me dis que si on l'offre à l'été, mais qu'on décide déjà de l'annuler pour la session d'automne les gens à la fin de l'été nous disent qu'elles auraient aimé le garder au final.. Mais en même temps je trouve ça cher 50\$ par année de plus...

Émy : Il faut pas oublier que c'est pas tout le monde qui a accès à un médecin... C'est aussi important de mentionner que si on regarde le service à 52\$ plus celui à 7.75\$ mais moins ce que le chèque de 37000\$ va donner en terme de baisse, on parle pas d'une hausse très importante.

Roxanne : C'est surtout pour les années d'après qu'il faut garder en tête, si la baisse de l'utilisation des assurances va faire diminuer la facture pour cette année, si on se sert de ça pour augmenter les services, et qu'on ne fait pas attention, l'année prochaine ça va augmenter en flèche. Ce qui reste le plus problématique pour moi c'est le fait que dans tous les cas ça serait pas une augmentation qu'on a voté en AG alors c'est plus ou moins légitime.

Émy : Mais bon on parle pas de dans 5 ou 10 ans là, c'est pour cette année seulement qu'on doit se poser la question, et moi je pense qu'on peut répondre oui pour juste cet été et voire ensuite.

Roxanne : En fait, il faut donner notre réponse d'ici deux semaines pour cet été et l'année au complet aussi. C'est sur que c'est difficile comme décision et que ça aurait été bien de pouvoir tester puis décider, mais c'est comme ça que l'UQÀM procède à la facturation et donc comme ça que l'ASEQ doit procéder. Si on fait ça, il faudrait faire attention de bien expliquer la situation pour pouvoir minimiser le retour négatif de la part des membres et surtout pour éviter la confusion entre le forfait de chaque asso parce que peut-être que pour nous c'est clair, ça peut facilement ne pas l'être pour nos membres dont les ami.e.s voient autre chose ailleurs.

Marie : Il va falloir avoir de vrais chiffres pour avoir une meilleure idée de la décision à prendre, il faudrait avoir un prix final ou une réduction finale pour chacune des options possibles.

Roxanne : Je peux absolument lui demander.

Marie : Moi je suis très visuelle, donc j'ai besoin des chiffres, mais dans l'ensemble je suis absolument pour la PAÉ, mais pour la question du télémedecine, je suis pas certaine si le prix en vaut la chandelle, mais je suis pas très certaine là dessus.

Émy : Voulais tu parler de l'agenda aussi?

Marie : Ouais c'est un peu sur un autre sujet pis je voulais vous en parler parce que c'est beaucoup de travail, et j'espère que la TAC va être compréhensive parce que je pense bien que ça entre dans ma description de tâches, je trouve que ma présence à toutes les réunions au sujet de l'agenda aide beaucoup à la portée de l'AFELC au sein des autres assos. C'est aussi flagrant avec l'AéSG qui ne sont jamais là, ça nuit beaucoup sur l'image que les autres assos ont d'elleux, même chose pour l'AESS. Et ça fait vraiment quelque chose pour l'AFELC. En gros je voulais vous parler de ça parce que les gens avaient déjà une idée si jamais la session se passait à distance, et donc illes voulaient faire un agenda virtuel en plus de l'agenda papier, donc pour allier les deux option dans un même médium. On pensait aussi faire livrer les agendas pour justement partager ce médium. On voulait faire un deal avec l'imprimeur où si l'école recommençait normalement à l'hiver, on pourrait simplement faire une version avec juste la session d'hiver et la distribuer sur le campus. Donc voilà ça avance!

Fin de l'appel conférence à 21h00